



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E92079

VALABLE JUSQU'AU 18/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1985

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/09/2021
70 140

Raison sociale : S.T.E.E.

3 RUE BADIOU
42100 SAINT ETIENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 333762532

Siret : 333 762 532 00047

Code NACE : 3314Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5766454904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5766454904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 04 77 33 34 78

Portable :

Site Internet : www.stee42.fr

E-mail : stee@stee42.fr

Responsabilité légale :

DESMO (900 573 049)

Fax : 04 77 32 48 90

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 31/01/2022 |
| 5262 | Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 26/11/2020 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.